

## ANTI-ÉROSION → CONSERVATION des SOLS

### Hauteur

Quelconque

### Description

• Une haie jouant un rôle anti-érosif hydrique peut être un **brise-vent**, grand ou moyen, voire une **haie basse**. Au regard de ce rôle, l'essentiel est que cette haie ne présente pas de discontinuités, qui constitueraient des « couloirs d'érosion ».

La profondeur de l'enracinement de la haie est importante car cet enracinement contribue à favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement. Le rôle anti-érosif d'une haie est accru en fonction de sa localisation dans la topographie : elle doit se présenter comme un frein au ruissellement de l'eau sur la pente, frein d'autant plus important que ladite haie est implantée sur un talus.

• Une haie **brise-vent** bien située permet de contrôler l'érosion éolienne.

### Caractéristiques

**Une haie, localisée sur talus et/ou implantée perpendiculairement à la pente, participe à retenir le sol, principalement en s'opposant à la force érosive des eaux de ruissellement.** Elle empêche l'eau d'atteindre un volume et une vitesse de ruissellement capable d'arracher les éléments constitutifs du sol, d'où diminution de l'érosion.

Les risques d'érosion sont conjointement liés à la nature du sol (ainsi, les sols argilo-calcaires sont moins sensibles à l'érosion), à son occupation (terres, prés, bois) et à la pente. Si ces risques sont limités par les haies qui retiennent la terre, les prairies sur pente les restreignent aussi considérablement (occupation permanente du sol, système racinaire des plantes fourragères qui retiennent les éléments fins et fertiles).

Toute haie sur pente située selon une courbe de niveau joue un rôle de premier ordre dans la conservation des sols.

De surcroît, une haie brise-vent diminue notablement le phénomène d'érosion éolienne des sols.



*Haie brise-vent implantée sur un talus perpendiculaire à la pente, entre 2 prairies naturelles, l'une sur léger versant, l'autre en replat alluvial à fraîcheur marquée. Cette haie contribue à réguler l'arrivée des eaux de ruissellement en fond de vallée, au niveau de cette prairie à tendance humide.*

Sur pente, la succession des haies selon les courbes de niveau se traduit par un **accroissement de l'épaisseur des sols en amont des haies**, particulièrement si elles sont plantées sur talus. Les éléments transportés par les eaux de ruissellement sont stoppés par la haie ou l'ensemble « talus-haie ».



*Brise-vent sur talus, en contrebas d'une terre labourable s'étendant sur le versant d'une vallée. La haie matérialise la limite entre cette parcelle cultivée et la prairie très humide qui apparaît au 1<sup>er</sup> plan. Son implantation est importante pour les sols : diminution de l'érosion hydrique de la terre labourable, extension de l'hydromorphie de la prairie contenue par le système racinaire de la haie.*

Le long des cours d'eau, la ripisylve \* participe au **maintien des berges**. Les racines de cette formation (particulièrement les racines de l'Aulne glutineux [*Alnus glutinosa*], très développées et profondes) fixent la terre des rives, soumise à l'érosion de l'eau. Il faut entretenir ces arbres car leur chute dans le cours d'eau crée des embâcles, entraînant déviation du courant et creusement des berges, d'où effet inverse du but recherché.

\* ripisylve = formation végétale se développant sur le bord des cours d'eau ou des plans d'eau.

Une haie brise-vent peut contribuer à **limiter notablement l'érosion éolienne** (des terres limoneuses...), particulièrement lorsqu'elle est orientée perpendiculairement à la direction des vents dominants ou située à proximité d'une ligne de crête.



*Les ripisylves contribuent à conforter les berges des cours d'eau, par leurs systèmes racinaires. Ainsi, ces aulnes glutineux, aux racines très profondes, stabilisent les rives du BRANLIN, rivière qui s'écoule en PUISAYE.*

Une haie, surtout un grand brise-vent, de part et d'autre de son implantation, participe à **enrichir la terre en matières organiques**, à partir des feuilles tombées. Ces matières organiques recèlent des éléments minéraux, puisés profondément par les racines des arbres.